

Conditions générales

- **Tout dossier rendu incomplet ne sera pas pris en compte. Il est impératif de remplir complètement les demandes d'informations et de joindre les paiements.**
 - Les commandes arrivées hors délai (après le 5 juillet 2025) seront traitées en fonction de notre organisation. Aucune réclamation sur les délais de livraison ne sera prise en compte.
 - L'adhésion à la FCPE est **obligatoire** pour pouvoir bénéficier des services, il est demandé d'établir un chèque de 12 € à l'ordre de la FCPE. **Une seule cotisation** est demandée quelque soit le nombre d'enfants scolarisés dans le département.
 - Le chèque de cotisation sera encaissé de suite. La cotisation ne peut être remboursée (Article 10 du règlement intérieur de la FCPE)
 - Le règlement des fournitures se fait à la commande en 1 ou 2 chèques de montant égal. Le premier est encaissé avec l'adhésion à la commande et le second au moment du virement de la prime de rentrée et au plus tard à la livraison. Il peut également être fait par virement (la preuve du virement sera à présenter lors de la livraison des fournitures - La moitié des paiements est à virer avec la commande et l'autre moitié pour le **15 août maximum**).
 - Le paiement en espèces se fait en totalité à la commande **uniquement** lors de la permanence (**date sur le site www.fcpe62.org**)
 - L'annulation de la commande peut se faire **uniquement** sur présentation d'un justificatif par **l'envoi d'un courrier recommandé avant le 1^{er} septembre 2025** et pour les raisons suivantes :
 - Changement d'établissement
 - Arrêt des études.
- Dans les deux cas une retenue de 30% est effectuée en compensation des frais engagés.
- Si vous rencontrez des difficultés d'ordre financier, merci de nous contacter pour construire des modalités de paiement échelonnées et adaptées. En cas de non-paiement des échéances prévues et de chèques impayés, des pénalités pourront être appliquées.
 - Chaque kit est vendu et livré entier et indivisible.
 - Chaque kit peut être acheté séparément. Attention : un seul kit papeterie par enfant.
 - Attention de bien cocher chaque kit souhaité et de vous assurer que le montant total correspond au total des kits choisis.
 - **Les listes de fournitures sont établies en concertation avec l'établissement et les enseignants. Il ne doit pas vous être réclamé de matériel supplémentaire lors de la rentrée.**
 - **Toutes les réclamations doivent être faites par mail dans les 48 heures suivant la réception du ou des colis. Passé ce délai, aucune réclamation ne sera prise en compte.**
 - Toute contestation relative à l'exécution ou l'interprétation de nos conditions de vente est de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce d'Arras (sauf accord des deux parties pour recours à l'arbitrage).

FCPE service BL/BF - Maison des Sociétés
16 rue Aristide Briand - 62000 ARRAS - Tél: **03.21.23.17.24**
Les Lundi - Mardi - Jeudi et Vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h30
E-mail : fcpe62.services@gmail.com - Site : www.fcpe62.org



Pas-de-Calais
Collège de la Morinie
SAINT OMER

Ensemble pour une école plus juste

Année scolaire 2025-2026

5ème SEGPA

Formulaire d'adhésion à la FCPE et bon de commande des fournitures scolaires

L'association de parents d'élèves du **collège de la Morinie de SAINT OMER** met en place une Bourse aux Fournitures Scolaires pour la rentrée 2025. Nous proposons à tous les parents **un colis au meilleur rapport qualité/prix.**

Attention : Le Code des Impôts nous impose de ne rendre ce service qu'à nos adhérents. **Pour en bénéficier l'adhésion à l'association est donc OBLIGATOIRE !**

Permanences organisées au sein du collège:

- 1 demi-journée en juin pour les commandes en espèces et questions éventuelles
- 1 demi-journée de livraison des commandes pendant la dernière semaine du mois d'août

⇒ *Dates sur le site www.fcpe62.org*

Ce document est à conserver et à lire attentivement.
Toute réclamation est à faire par mail à
fcpe62.services@gmail.com et
ne sera satisfaite que si les conditions générales sont respectées.

**Merci de nous renvoyer le feuillet joint à ce document
pour valider votre commande**

La FCPE, 1^{ère} fédération de parents d'élèves

- La FCPE défend les parents et les intérêts et droits des élèves des établissements scolaires publics.
- Nos valeurs : la coéducation, l'égalité, la gratuité, et la laïcité.
- L'adhésion à la FCPE vous permet d'être un parent actif et informé :
 - participation aux conseils de classe
 - participation aux Conseils d'Administration de l'établissement
 - appui de la FCPE départementale et nationale
 - des formations gratuites
- Une revue pour vous tenir informé
- Une assurance militante



Notre documentation vous aide et vous oriente. À voir sur www.fcpe62.org

- La plaquette Harcèlement
- Le dispositif « Devoirs faits »
- Le Décrochage Scolaire
- La plaquette Handicap
- La Phobie Scolaire

Pour info :

Le conseil de classe : chargé du suivi des élèves et des questions pédagogiques de la classe. Membres du personnel, de délégués d'élèves et de parents d'élèves se réunissent 3 fois par an. Il formule des propositions concernant l'orientation et l'accompagnement des élèves.

Le conseil d'administration : Assemblée qui prend les décisions importantes de l'organisation de l'établissement. Composé de membres de l'administration de l'établissement et de représentants élus (personnels de l'établissement, élèves et parents d'élèves), il se réunit au moins 3 fois par an pour adopter des décisions ou donner son avis sur des sujets particuliers.

Vous avez la possibilité de régler votre commande par chèque ou virement. Pour les familles qui ne peuvent régler qu'en espèces, une demi-journée de permanence sera organisée dans le collège (date sur le site www.fcpe62.org). Attention aucun autre règlement en espèces ne sera accepté en dehors de cette permanence (pas de dépôt d'argent dans la boîte)

Classe 5^{ème} SEGPA - Listes des fournitures

KIT Complet

74.10 €

2 stylos 4 couleurs
1 crayon de bois
1 gomme
3 gros bâtons de colle
1 taille crayons
1 paire de ciseaux
1 règle plate de 30 cm
1 équerre
1 compas porte crayon
1 pochette de 12 feutres
1 pochette de 12 crayons de couleurs
4 surligneurs (jaune, bleu, rose vert)
3 pochettes à rabats et à élastiques (verte, rouge, jaune)
3 classeurs A4 à anneaux
3 lots de 6 intercalaires
400 feuilles mobiles 21x29.7 carreaux sèyès
200 pochettes transparentes perforées
1 pochette de papier à dessin 24x32
1 pochette de papier calque
4 porte vues 120 vues

1 calculatrice CASIO FX 92

21.50 €

1 cadenas 40 mm 2 clés

5.00 €

Ecouteurs

3.00 €

Clé USB 32 Go

6.00 €

Dictionnaire Hachette

8.80 €

Guide de Conjugaison

4.00 €

Livraison prévue : Collège de la Morinie de ST OMER : Date sur le site www.fcpe62.org

Bon de commande à renvoyer à la FCPE 62
avant le Samedi 5 juillet 2025 impérativement

NOM ET PRÉNOM DE L'ÉLÈVE :

COORDONNÉES DU PARENT ADHÉRENT :

NOM :PRÉNOM :
Adresse postale : (lieu de vie des enfants)
.....
Code postal :Ville :
Tél.:Tél portable :
Mail des parents **obligatoire**: (bien écrire les points ou les tirets)

@

Classe pour la rentrée 2025/2026 :
Je souhaite participer au conseil de classe : ☐Oui ☐Non
Je souhaite être candidat au conseil d'administration : ☐Oui ☐Non

Remarques et suggestions des parents:

.....
.....
.....

Bon de commande à renvoyer à la FCPE 62
avant le Samedi 5 juillet 2025 impérativement

NOM ET PRÉNOM DE L'ÉLÈVE :

COORDONNÉES DU PARENT ADHÉRENT :

NOM :PRÉNOM :
Adresse postale : (lieu de vie des enfants)
.....
Code postal :Ville :
Tél.:Tél portable :
Mail des parents **obligatoire**: (bien écrire les points ou les tirets)

@

Classe pour la rentrée 2025/2026 :
Je souhaite participer au conseil de classe : ☐Oui ☐Non
Je souhaite être candidat au conseil d'administration : ☐Oui ☐Non

Remarques et suggestions des parents:

.....
.....
.....

Classe 5^{ème} SEGPA

Les kits	Prix du kit	Nombre de kits	Total
Kit Complet	74.10 €		
Calculatrice	21.50 €		
Cadenas	5.00 €		
Ecouteurs	3.00 €		
Clé USB	6.00 €		
Dictionnaire	8.80 €		
Guide de Conjugaison	4.00 €		
Total Général			

ATTENTION : le règlement de l'adhésion et des fournitures doivent obligatoirement être joints à ce bon de commande.

- ☐ **Adhésion à la FCPE obligatoire** à l'inscription: 12 € par Chèque/Virement/Espèces* (***barrer la mention inutile**)
- ☐ Paiement du colis en espèces pour un total de€ (dans une enveloppe avec coordonnées et classe de l'élève) **obligatoirement à l'inscription**
- ☐ Paiement du colis par chèque pour un total de€
- Tous le(s) chèque(s) doit(vent) être établi(s) à l'ordre **de la FCPE**

Date :

Signature du représentant légal qui atteste avoir pris connaissance des conditions générales de vente listées en page jointe:

Encaissement à l'inscription :€ Chèque - Espèces - Virement

Paiement par virement - très important :

IBAN : FR76 1027 8026 0800 0240 4170 159/ BIC : CMCIFR2A

- ⇒ Bien noter le nom, l'établissement et la classe de votre enfant
- ⇒ Imprimer le reçu pour preuve lors de la distribution fin août
- ⇒ Vous pouvez payer en 2 fois (à la commande obligatoirement et au 15/8 au plus tard).

Classe 5^{ème} SEGPA

Les kits	Prix du kit	Nombre de kits	Total
Kit Complet	74.10 €		
Calculatrice	21.50 €		
Cadenas	5.00 €		
Ecouteurs	3.00 €		
Clé USB	6.00 €		
Dictionnaire	8.80 €		
Guide de Conjugaison	4.00 €		
Total Général			

ATTENTION : le règlement de l'adhésion et des fournitures doivent obligatoirement être joints à ce bon de commande.

- ☐ **Adhésion à la FCPE obligatoire** à l'inscription: 12 € par Chèque/Virement/Espèces* (***barrer la mention inutile**)
- ☐ Paiement du colis en espèces pour un total de€ (dans une enveloppe avec coordonnées et classe de l'élève) **obligatoirement à l'inscription**
- ☐ Paiement du colis par chèque pour un total de€
- Tous le(s) chèque(s) doit(vent) être établi(s) à l'ordre **de la FCPE**

Date :

Signature du représentant légal qui atteste avoir pris connaissance des conditions générales de vente listées en page jointe:

Encaissement à l'inscription :€ Chèque - Espèces - Virement

Paiement par virement - très important :

IBAN : FR76 1027 8026 0800 0240 4170 159/ BIC : CMCIFR2A

- ⇒ Bien noter le nom, l'établissement et la classe de votre enfant
- ⇒ Imprimer le reçu pour preuve lors de la distribution fin août
- ⇒ Vous pouvez payer en 2 fois (à la commande obligatoirement et au 15/8 au plus tard).